

Mise en demeure pour impayés de charges

[Nom du syndic]

[Adresse]

Syndic de la copropriété [nom]

[Civilité Prénom NOM]

[Adresse]

Lettre recommandée avec accusé de réception

[Lieu], le [JJ/MM/AAAA]

Objet : Mise en demeure de payer — charges de copropriété, lot n° []

Madame, Monsieur,

Malgré notre relance du [date], votre compte de copropriétaire présente à ce jour un solde débiteur de [montant] €, correspondant aux appels de fonds suivants :

Provision du [date] (budget prévisionnel) : [montant] €

Provision du [date] (budget prévisionnel) : [montant] €

Cotisation au fonds de travaux du [date] : [montant] €

En conséquence, nous vous mettons en demeure de régler la somme de [montant total] € sous trente (30) jours à compter de la première présentation de la présente lettre.

À défaut de paiement intégral dans ce délai, et conformément à l'article 19-2 de la loi du 10 juillet 1965, l'ensemble des provisions non encore échues du budget prévisionnel ainsi que les sommes restant dues au titre des exercices précédents deviendront immédiatement exigibles, et nous saisisons le tribunal sans nouvel avis.

Nous vous rappelons que les frais nécessaires exposés pour le recouvrement (frais de mise en demeure, de relance et de prise d'hypothèque) sont à votre charge en application de l'article 10-1 de la même loi, et que les sommes dues portent intérêt au taux légal.

Si vous rencontrez des difficultés passagères, nous vous invitons à nous contacter sans délai pour convenir d'un échéancier.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

[Prénom NOM]

Syndic de la copropriété [nom]

